


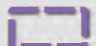
C . ANALYSE DE L'ÉTAT INITIAL DE L'AIRE D'ÉTUDE ÉLOIGNÉE

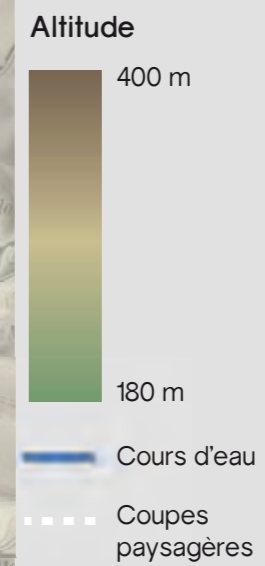
Territoire correspondant à une couronne comprise entre 10 et 17 km autour de la ZIP



FIGURE 8 : CARTE DU RELIEF

PROJET ÉOLIEN DE
LA CÔTE DES MOULINS

-  Zone d'implantation potentielle (ZIP)
-  Aire immédiate
-  Aire rapprochée
-  Aire éloignée



18

1 . CONTEXTE PAYSAGER

1.1. LA GÉOLOGIE, LE RELIEF ET L'HYDROGRAPHIE

Le relief est structuré par un ensemble de plateaux. Ces plateaux présentent une pente légère vers le Nord, leur partie Sud étant arrêtée par des côtes successives (cuestas), la côte des bars Sud de Joinville et la côte de Meuse Nord de Chaumont.

Ces plateaux sont découpés par un réseau hydrographique dense créant de nombreux vallons. La vallée de la Marne marque une forte direction Nord/Sud dans ces paysages, malgré le cours sinueux de la rivière. Les versants sont plus resserrés et plus abruptes au Nord de Bologne.

Les versants des vallées sont très souvent dissymétriques ; cela s'explique par le ravinement du sol par les cours d'eau aux tracés sinueux. Dans les parties convexes des méandres, fortement soumises à l'érosion, l'interface vallée-plateaux est brutale et se caractérise par une déclivité importante ; à l'inverse les parties concaves présentent des pentes plus douces et la rupture entre vallée et plaine est moins nette.

Les massifs boisés occupent une surface très importante. Ils sont situés sur les parties pentues des plateaux. Les piémonts des cuestas, plus plats, sont consacrés aux cultures et constituent des secteurs ouverts aux vues.

Les coupes paysagères présentées en page suivante permettent de rendre compte de l'évolution du relief sur l'aire d'étude. La coupe AA' met en évidence les différentes variations du relief avec notamment le Mont Gimont et la plaine alluviale de la Marne . La coupe BB' met en relief les vallées de la Marne, du Rognon ainsi que l'implantation du bourg de Froncles.

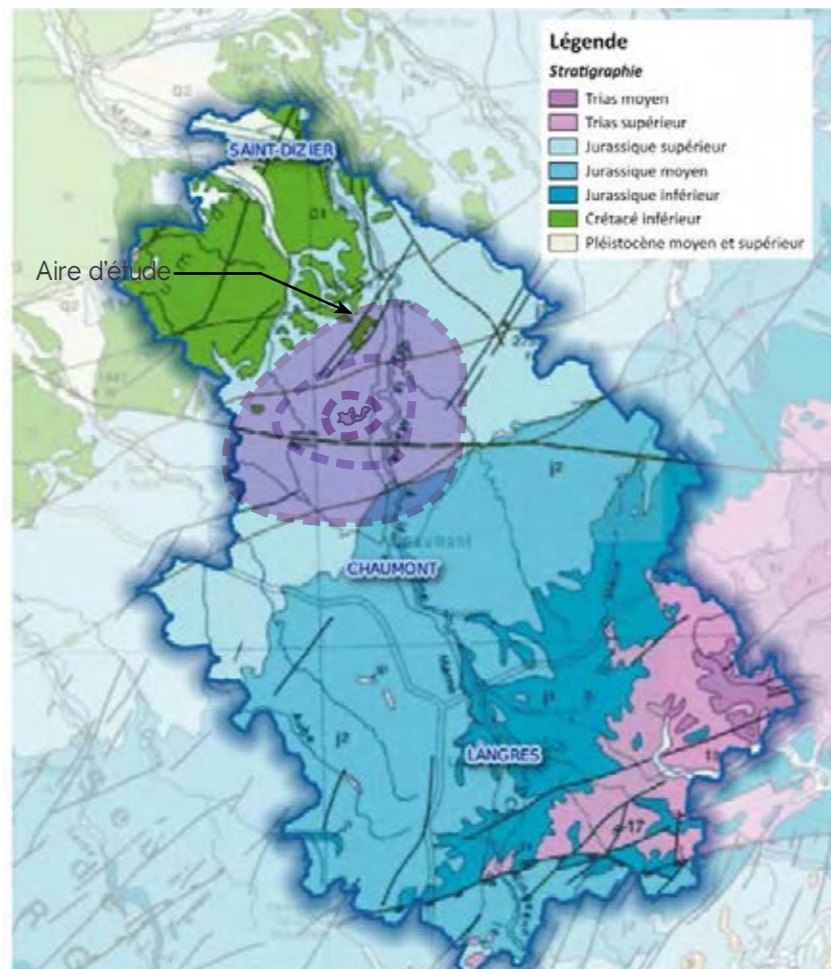


Figure 9 : Localisation du projet sur la carte géologique départementale (Source : DDT52)



Photo 3 : Vue sur la colline de Colombey les Deux Églises depuis la RD 2 au sud de l'aire d'étude éloignée (@ Agence couasnon)



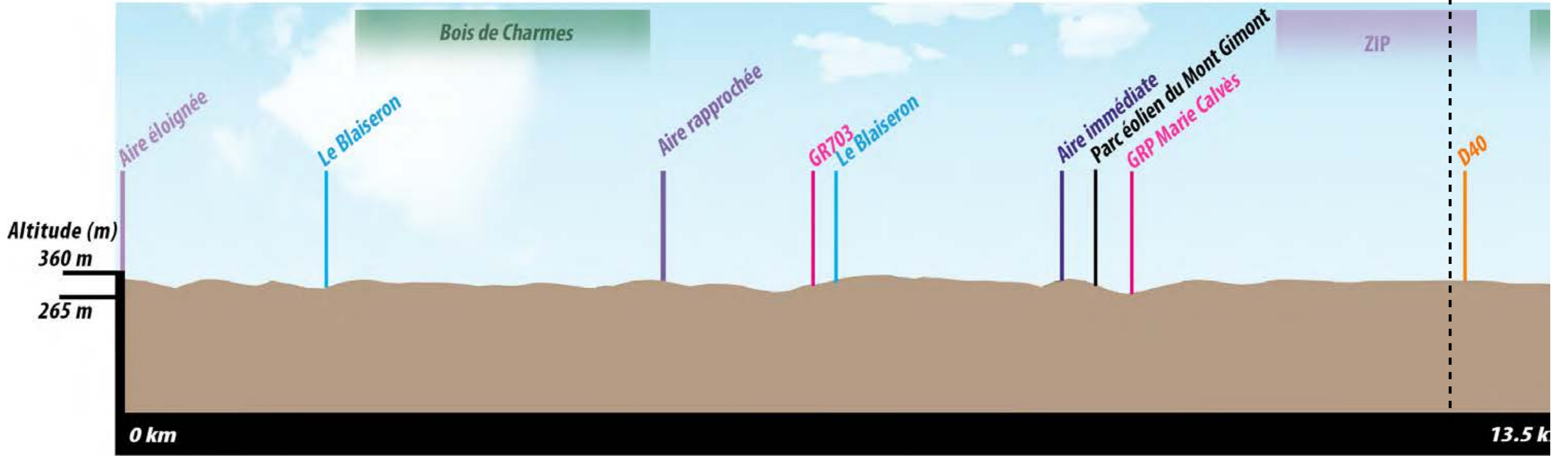
Photo 4 : Vue sur le canal de la Saône à la Marne à proximité de Vraincourt et Viéville (@ Agence couasnon)



Photo 5 : Vue panoramique depuis les hauteurs de Mussey-sur-Marne en direction de la ZIP (@ Agence couasnon)

■ COUPE PAYSAGÈRE A - A'

ZONE DE
RECOUPEMENT



ZONE DE
RECOUPEMENT

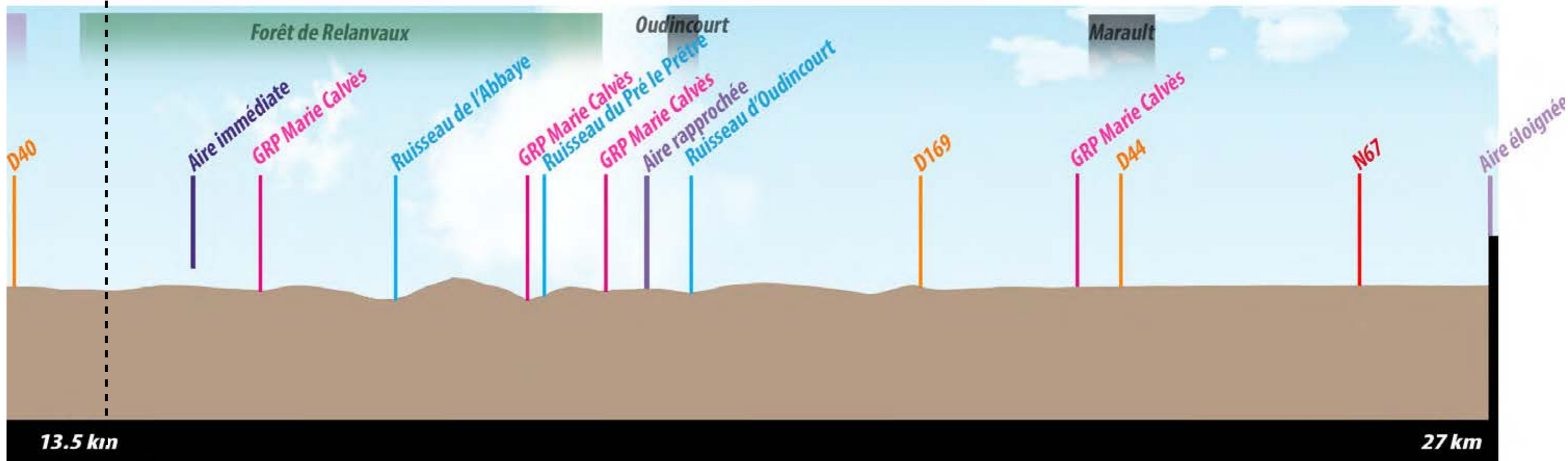
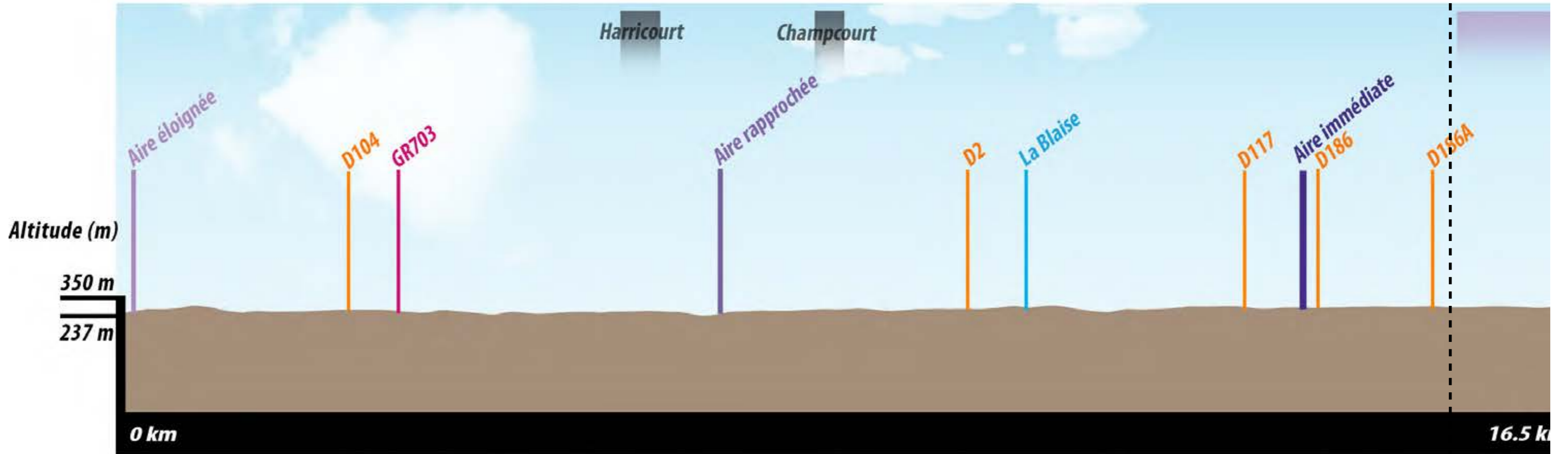


Figure 10 : Coupe paysagère A-A' (facteur d'élévation de 3 pour 1)

■ COUPE PAYSAGÈRE B - B'

ZONE DE
RECOUPEMENT



ZONE DE
RECOUPEMENT

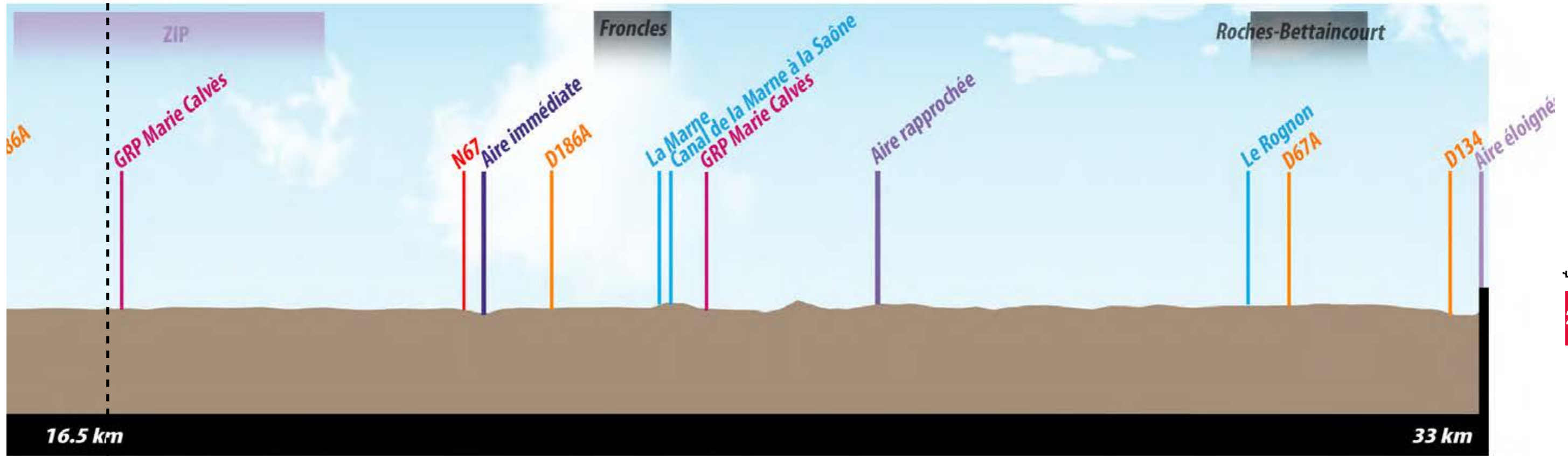


Figure 11 : Coupe paysagère B-B' (facteur d'élevation de 3 pour 1)

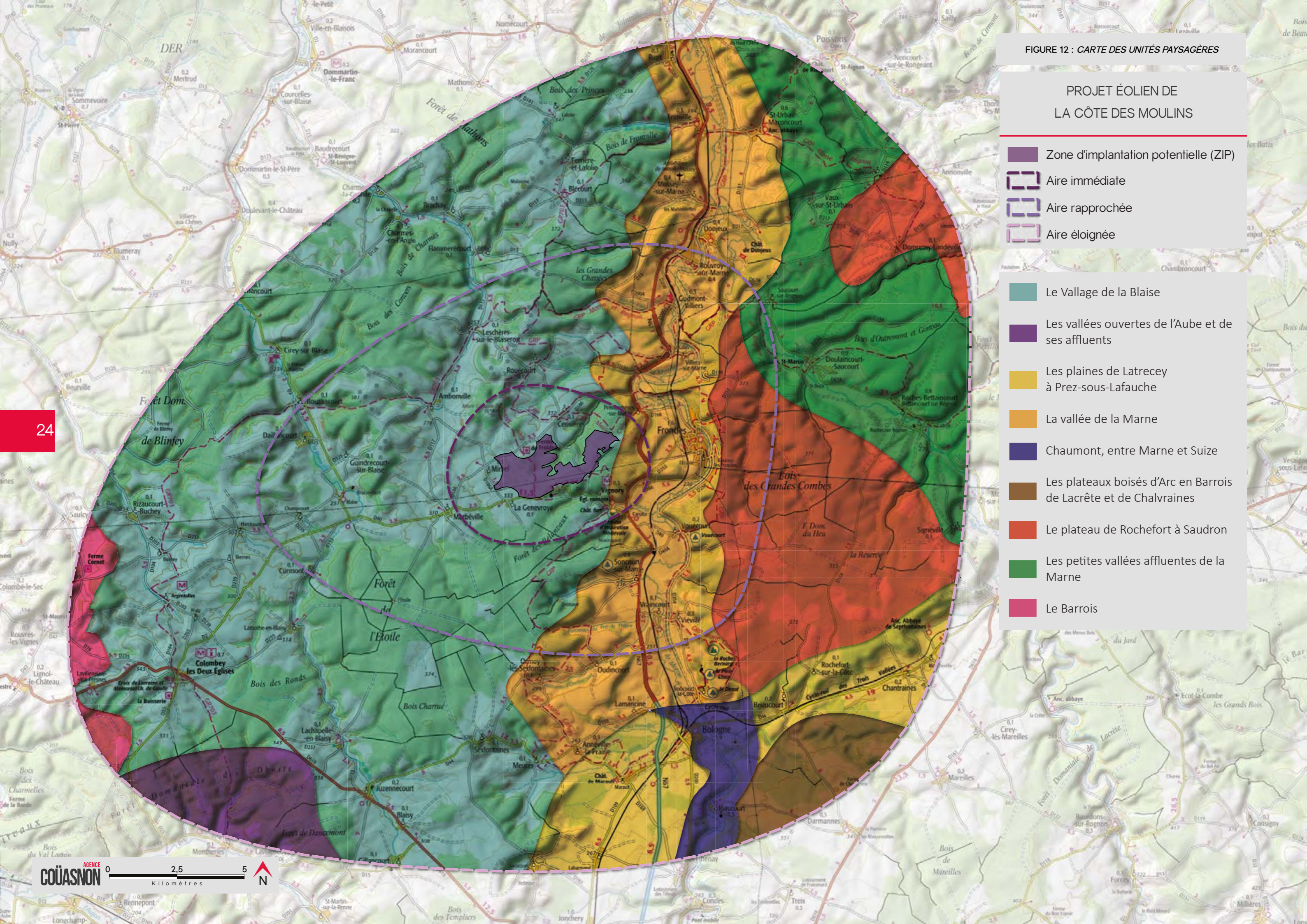


FIGURE 12 : CARTE DES UNITÉS PAYSAGÈRES

PROJET ÉOLIEN DE LA CÔTE DES MOULINS

-  Zone d'implantation potentielle (ZIP)
-  Aire immédiate
-  Aire rapprochée
-  Aire éloignée

-  Le Vallage de la Blaise
-  Les vallées ouvertes de l'Aube et de ses affluents
-  Les plaines de Latrevey à Prez-sous-Lafauche
-  La vallée de la Marne
-  Chaumont, entre Marne et Suize
-  Les plateaux boisés d'Arc en Barrois de Lacrète et de Chalvraines
-  Le plateau de Rochefort à Saudron
-  Les petites vallées affluentes de la Marne
-  Le Barrois



1.2. LES GRANDES UNITÉS PAYSAGÈRES

L'aire d'étude s'inscrit dans le département de Haute-Marne, dans l'ex région Champagne-Ardennes et l'actuelle région Grand-Est. Le référentiel des paysages de la Haute-Marne a été publié en 2016 - c'est sur ce travail que s'appuie la délimitation des unités paysagères dans le cadre du présent volet paysager.

Il est ainsi recensé sur le territoire étudié, neuf unités paysagères :

- Le Vallage de la Blaise
- Les vallées ouvertes de l'Aube et de ses affluents
- Les plaines de Latrecey à Prez-sous-Lafauche
- La vallée de la Marne
- Chaumont, entre Marne et Suize
- Les plateaux boisés d'Arc en Barrois de Lacrête et de Chalvraines
- Le plateau de Rochefort à Saudron
- Les petites vallées affluentes de la Marne
- Le Barrois

La zone d'implantation potentielle se situe dans l'unité paysagère du Vallage de la Blaise, qui domine toute la partie ouest du territoire étudié.

Afin de comprendre l'organisation spatiale, le degré d'ouverture visuelle et l'implantation du bâti, un bloc diagramme a été réalisé pour chaque ensemble paysager. Il est accompagné de photographies prises sur le terrain et d'une synthèse sur la sensibilité de l'unité paysagère vis-à-vis de l'éolien.

À noter que certaines unités, en raison de leur trop faible représentativité sur le territoire d'étude, ne font pas l'objet d'une analyse détaillée (Les vallées ouvertes de l'Aube et de ses affluents, Les plateaux boisés d'Arc en Barrois de Lacrête et de Chalvraines, Chaumont, entre Marne et Suize et le Barrois, voir carte ci-avant).



Photo 6 : Vue sur Colombey-les-Deux-Églises et le plateau agricole depuis la RD 104 au nord (@ Agence couasnon)



Photo 7 : Vue sur la vallée du Blaiseron à proximité de Leschères-sur-le-Blaiseron (@ Agence couasnon)

■ LE VALLAGE DE LA BLAISE

«Les Forces :

- Des plateaux cultivés et boisés, vallonnés par la Blaise et ses affluents
- Blaise et Blaiseron : de précieuses vallées intimes qui contribuent à l'identité et à la valeur des paysages du département
- Un riche patrimoine de villages : sites bâtis et architecture
- Aux marges du Vallage et de la vallée de l'Aube : le site bâti singulier de Colombey-les-deux-Églises

Les Fragilités :

- Des paysages de vallées localement banalisés par le retournement des prairies
- Une simplification des grands paysages agricoles du plateau par les emprises céréalières grandissantes (raréfaction des prairies et des arbres)
- Des villages vieillissants au patrimoine bâti fragilisé et aux espaces publics encore insuffisamment attractifs
- Un patrimoine construit insuffisamment mis en valeur : château de Cirey-sur-Blaise, domaines hérités des forges
- Des sites bâtis fragiles, à la merci d'implantations d'urbanisation ou d'équipements inadaptés
- Une saturation, en cours, d'éoliennes dans le secteur des sources du Blaiseron (autour d'Ambonville)»¹

¹ Extrait du Référentiel des paysages de la Haute-Marne, 2016

> CARACTÉRISTIQUES ET ÉLÉMENTS MAJEURS

- Vallées intimes du Blaise et Blaiseron
- Topographie relativement plane
- Le site bâtie de Colombey-les-Deux-Églises

> DEGRÉ D'OUVERTURE

Vues majoritairement tronquées ou fermées par le relief.

> SENSIBILITÉ VIS-À-VIS DU PROJET ÉOLIEN

Cette unité est sensible au projet éolien en raison de la proximité avec le site d'implantation potentiel. Bien que le relief créent des filtres visuels efficaces en direction du projet, le risque de covisibilité et les effets de saturation visuelles sont forts.

> VALEUR DE LA SENSIBILITÉ : FORTE

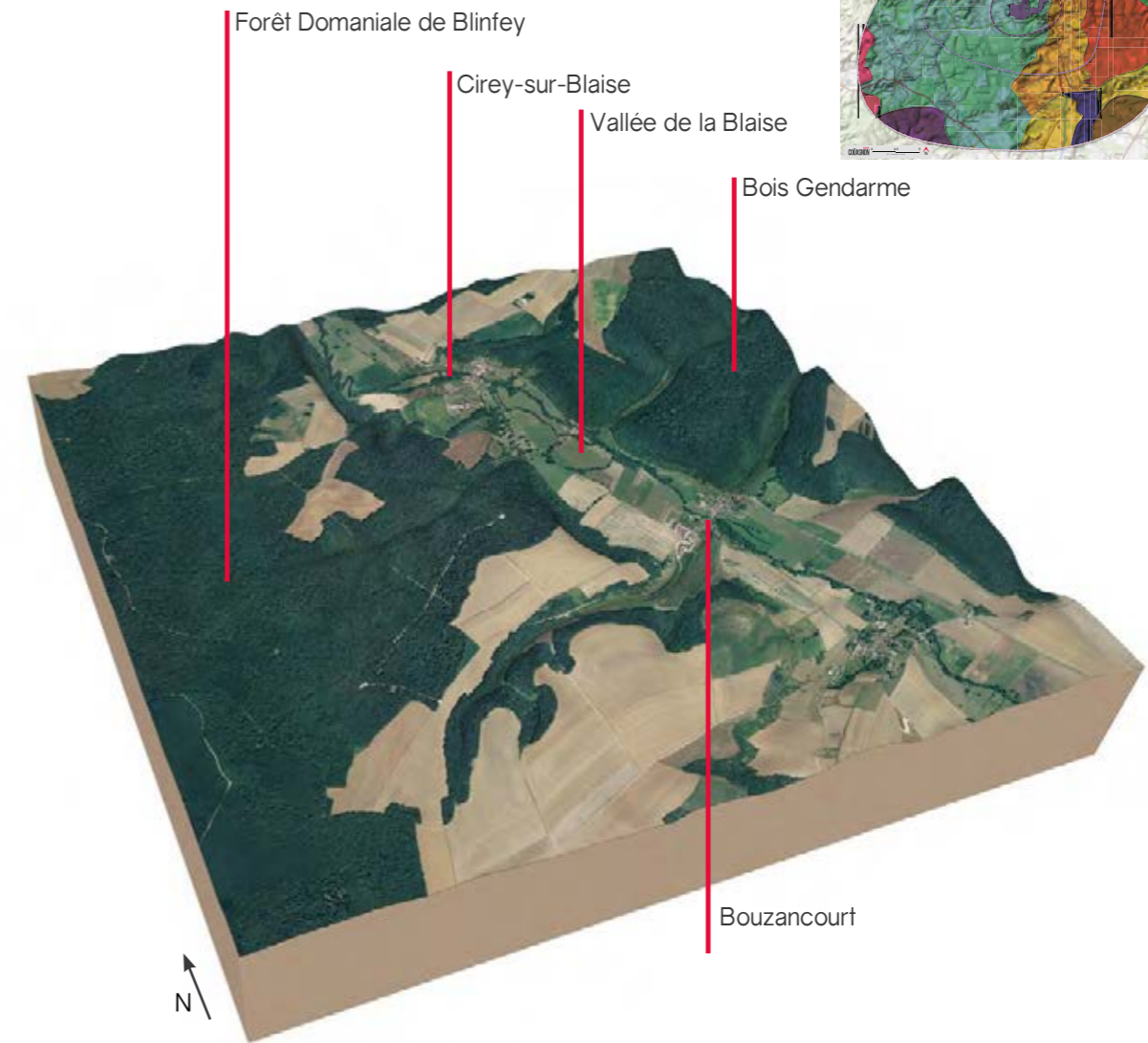
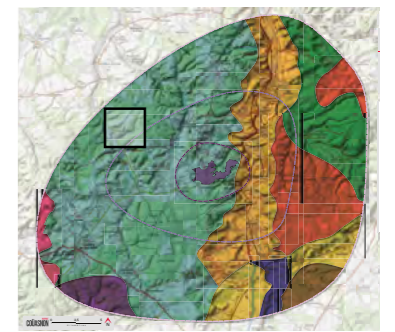


Figure 13 : Bloc diagramme de l'unité paysagère du vallage de la Blaise



Photo 8 : Vue sur le plateau cultivé depuis les abords du village de Rouécourt (© Agence couasnon)

■ LES PLAINES DE LATRECEY À PREZ-SOUS-LAFAUCHE

«Les Forces :

- Des plaines ouvertes agricoles étirées au pied de la côte du Haut-Pays, qui composent un horizon permanent remarquable
- Une côte découpée, offrant des caps successifs et des buttes-témoins qui enrichissent le paysage
- La côte, une vitrine valorisante et sensible du paysage
- La côte, un patrimoine naturel et culturel précieux, propice à la promenade : milieux et ambiances diversifiés, vues dominantes lointaines, patrimoine bâti
- Des prairies pâturées qui contribuent à valoriser le paysage agricole dominé par les grandes cultures
- Des sites bâtis de villages en piémont, précisément positionnés dans le paysage
- Des villages bénéficiant de compositions urbaines structurées
- Un patrimoine bâti marqué par la pierre calcaire

Les Fragilités :

- Une raréfaction des prairies et pâtures par le retournement et le drainage
- Une fermeture de la côte par l'enfrichement et le boisement localement
- Des espaces publics de villages dévalorisés, notamment les traversées par les RD qui suivent le pied de côte, au caractère excessivement routier (RD 674, RD 44, RD 109, RD 65)
- Une pression lisible de l'urbanisation diffuse à proximité de Chaumont, qui fragilise le paysage
- Une présence locale de lignes haute tension (Blessonville, et poste électrique» (Vesaignes-sous-Lafauche)»¹

1 Extrait du Référentiel des paysages de la Haute-Marne, 2016

> CARACTÉRISTIQUES ET ÉLÉMENTS MAJEURS

- Une côte identitaire : La côte du Haut-Pays
- Des plaines cultivées

> DEGRÉ D'OUVERTURE

Vues majoritairement tronquées ou fermées par le relief.

> SENSIBILITÉ VIS-À-VIS DU PROJET ÉOLIEN

Cette unité présente une sensibilité très faible vis-à-vis du motif éolien notamment de part sa distance d'éloignement avec le projet. L'horizontalité du relief et les vastes étendues cultivées offrent des perceptions larges et profondes, notamment en direction de la ZIP de manière localisée.



Photo 9 : Vue sur le village de Marault et la plaine agricole (© Agence couasnon)



Photo 10 : Vue depuis les franges sud de Bologne en direction de la ZIP (© Agence couasnon)

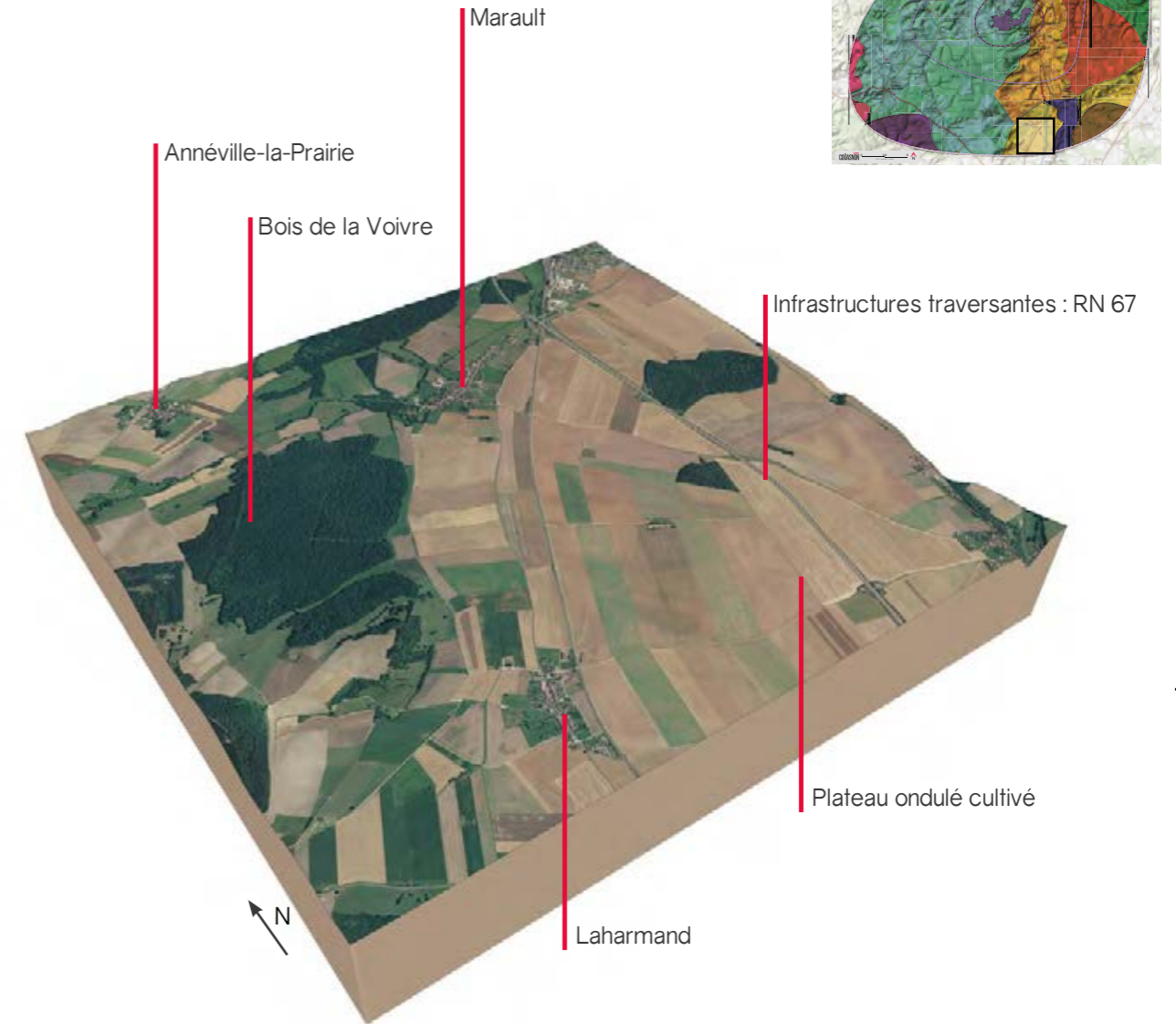


Figure 14 : Bloc diagramme de l'unité paysagère des plaines de Latrecey à Prez-sous-Lafauche

> VALEUR DE LA SENSIBILITÉ : TRÈS FAIBLE

■ LA VALLÉE DE LA MARNE

« Les Forces :

- Une vallée au fond large et plat, bien cadrée par ses coteaux boisés
- Une vallée conquise en bonne partie par les cultures céréalières, valorisée localement par la présence de prairies restantes
- Des pelouses, friches et éboulis calcaires offrant localement des ambiances et une biodiversité intéressantes
- Un passage naturel de voies de circulations : route, voie ferrée, canal, voie cyclable, ...
- Une ponctuation par des villes et villages composant des sites bâtis précis et offrant un patrimoine architectural valorisé par le calcaire
- Joinville, une petite capitale au patrimoine urbain et architectural remarquable... et fragile
- Les châteaux de Gudmont-Villiers, de Joinville et de Donjeux des événements architecturaux inattendus et attractifs [...]

Les Fragilités :

- Une vallée aux paysages localement excessivement simplifiés et faiblement identitaires, entre coteaux boisés et grandes cultures
- Des coteaux qui se referment par boisement et/ou urbanisation
- Des extensions bâties d'habitat ou d'activités qui s'imposent localement sans nuance dans le paysage
- Un bâti souvent vieillissant ou peu valorisant
- Des points noirs ponctuels qui finissent par s'accumuler : entailles de la RN 67, carrières, centre électrique, ...»¹

1 Extrait du Référentiel des paysages de la Haute-Marne, 2016

> CARACTÉRISTIQUES ET ÉLÉMENTS MAJEURS

- Vallée sinueuse et cadrée par ses coteaux boisés
- Un passage naturel de voies de circulations
- Des perceptions courtes liées au relief et à la couverture végétale

> DEGRÉ D'OUVERTURE

Vues tronquées par le relief.

> SENSIBILITÉ VIS-À-VIS DU PROJET ÉOLIEN

La vallée de la Marne présente un important couvert végétal principalement sur les versants abrupts qui la borde. Elle offre alors des perceptions visuelles courtes. Bien que les vues vers la ZIP soient limitées par la végétation et la topographie, la sensibilité de la vallée demeure forte au regard du risque d'effet d'écrasement lié à la proximité du site d'implantation.



Photo 11 : Vue sur le canal de la Marne à la Saône au niveau de Bruxières-lès-Froncles (© Agence couasnon)



Photo 12 : Vue sur la Vallée de la Marne aux abords de Vouécourt (© Agence couasnon)

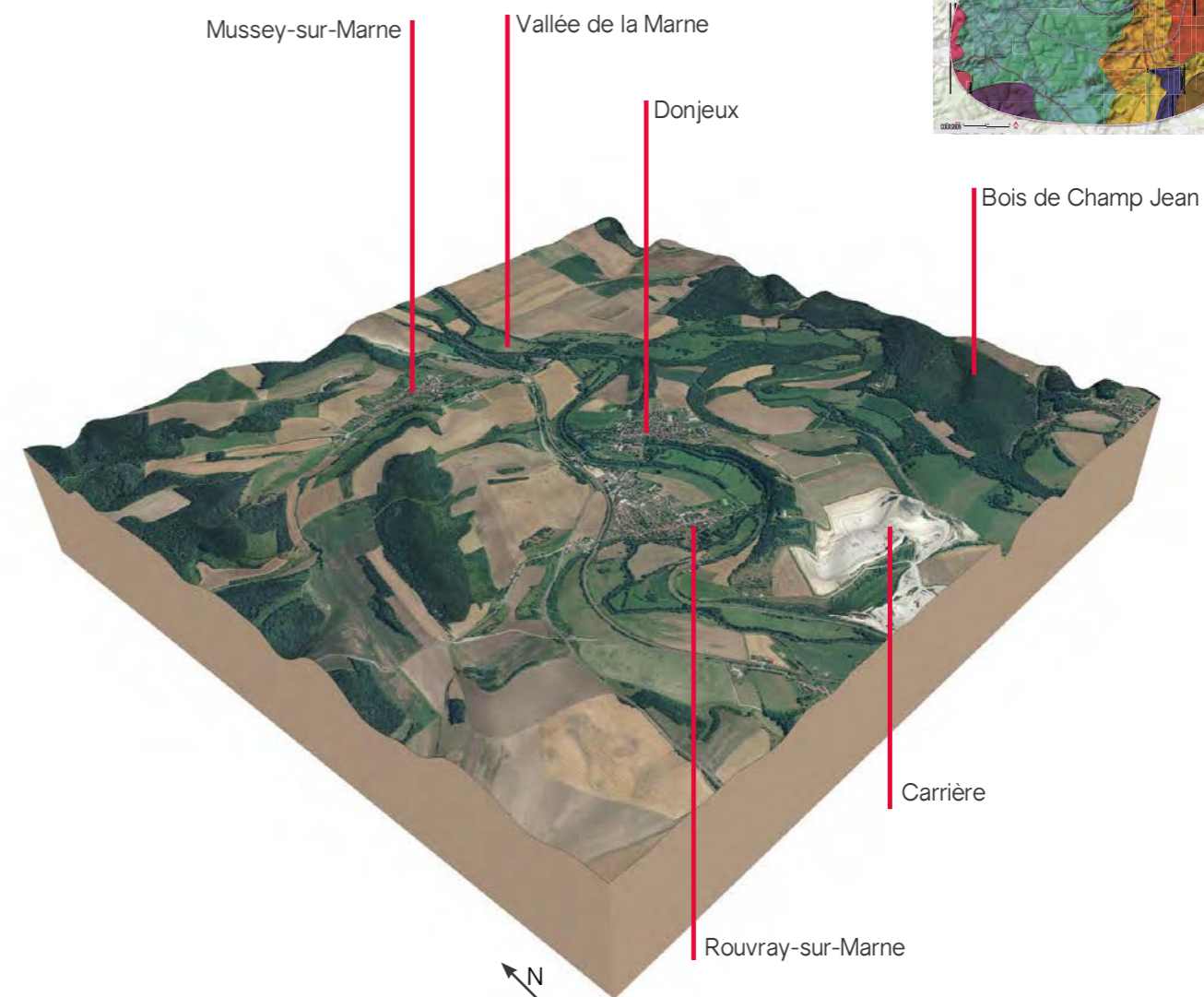


Figure 15 : Bloc diagramme de l'unité paysagère de la vallée de la Marne

> VALEUR DE LA SENSIBILITÉ : FORTE

■ LE PLATEAU DE ROCHEFORT À SAUDRON

« Les Forces :

- Un vaste plateau perché à dominante céréalière et forestière
- Des forêts profondément incisées par des combes (naissance des affluents de la Marne) : bois de Charmoy et Cul du Cerf (source de la Manoise), forêt du Pavillon (combe du Bouillon, combe Ragot, val de la Joux), Bois des Grandes Combes et forêt domaniale du Heu, ...
- Des sites naturels à la fois remarquables et discrets, cachés dans les forêts : Cul du Cerf, combes, grottes, tuffières, ...
- Une richesse paysagère des grandes cultures offerte par les amples ondulations, les structures arborées et les restes de polyculture-élevage
- Des plis modestes mais d'échelle humaine, qui concentrent une diversité paysagère bienvenue : reliefs, vues, prairies de fauche, pâtures, arbres, villages
- Des villages rares, modestes mais d'assez belle qualité
- Des bouquets d'éoliennes nombreux à la faveur des clairières des grandes cultures

Les Fragilités :

- Un risque de saturation d'éoliennes pour certains villages (impression d'être cerné)
- Des bâtiments d'exploitation agricoles imparfaitement inscrits dans les paysages ouverts
- Des sites et paysages insuffisamment connus et reconnus»¹

1 Extrait du Référentiel des paysages de la Haute-Marne, 2016

> CARACTÉRISTIQUES ET ÉLÉMENTS MAJEURS

- Plateau à dominance agricole et forestière

> DEGRÉ D'OUVERTURE

Alternance de vues fermées par la trame forestière et vues ouvertes sur le milieu agricole

> SENSIBILITÉ VIS-À-VIS DU PROJET ÉOLIEN

Cette unité présente une sensibilité faible vis-à-vis du motif éolien notamment de part la densité de la couverture végétale qui la recouvre. Cependant, des perceptions profondes sont possible depuis le nord est de l'aire d'étude et notamment en direction de la ZIP de manière localisée.



Photo 13 : Vue sur la vallée du Rongeant (© Agence couasnon)



Photo 14 : Ambiance forestière au cœur du Bois des Grandes Combes depuis les abords de la RD 134

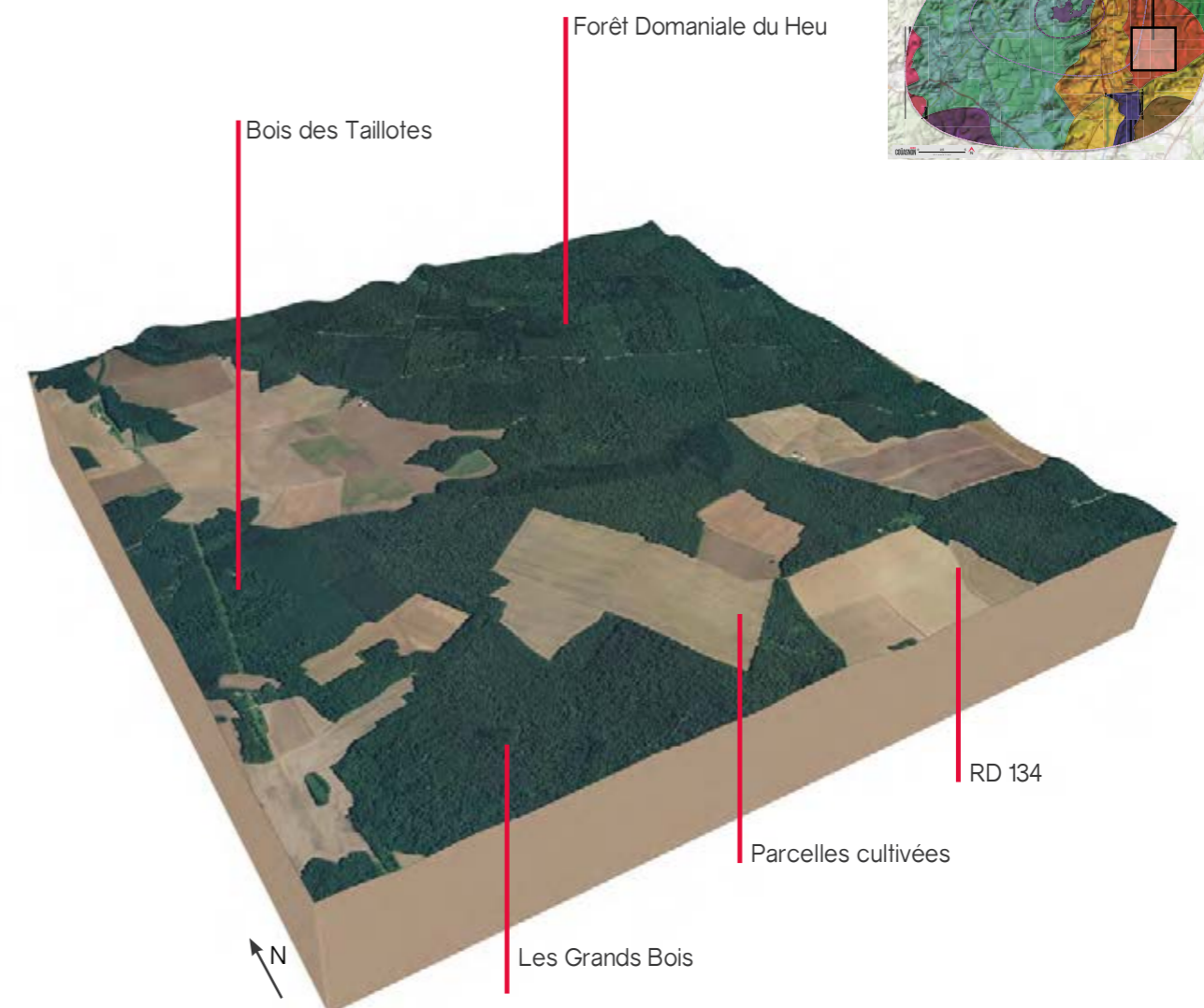


Figure 16 : Bloc diagramme de l'unité paysagère du Plateau de Rochefort à Saudron

> VALEUR DE LA SENSIBILITÉ : FAIBLE

■ LES PETITES VALLÉES AFFLUENTES DE LA MARNE

« Les Forces :

- Des petites vallées discrètes, isolées des plateaux, bien creusées et protégées par leurs coteaux boisés
- Des reliefs vifs et variés qui contribuent à l'animation du paysage
- Des pentes et fonds de vallées largement valorisés par la présence dominante de l'arbre et de l'herbe
- Un patrimoine construit de qualité et diversifié
- Des sites bâtis de villages variés, en piémont, sur pente et en crête
- Des «routes paysage» qui mettent en scène l'animation des paysages des vallées

Les Fragilités :

- Un enrichissement et une fermeture des coteaux ainsi que des fonds des petits affluents
- Un retournement localisé des prairies au bénéfice des grandes cultures
- Un patrimoine bâti de villages vieillissant
- Des paysages de coteaux sensibles aux extensions d'urbanisation, même modestes
- Des bâtiments d'exploitation agricole récents mal inscrits dans le paysage»¹

1 Extrait du Référentiel des paysages de la Haute-Marne, 2016

> CARACTÉRISTIQUES ET ÉLÉMENTS MAJEURS

- Vallées discrètes
- Un patrimoine bâti de qualité

> DEGRÉ D'OUVERTURE

Vues majoritairement fermées par le relief

> SENSIBILITÉ VIS-À-VIS DU PROJET ÉOLIEN

Cette unité présente une sensibilité très faible vis-à-vis du motif éolien notamment de part sa distance d'éloignement avec le projet. Par ailleurs, les variations du relief ferment la majorité des vues en direction de la ZIP.

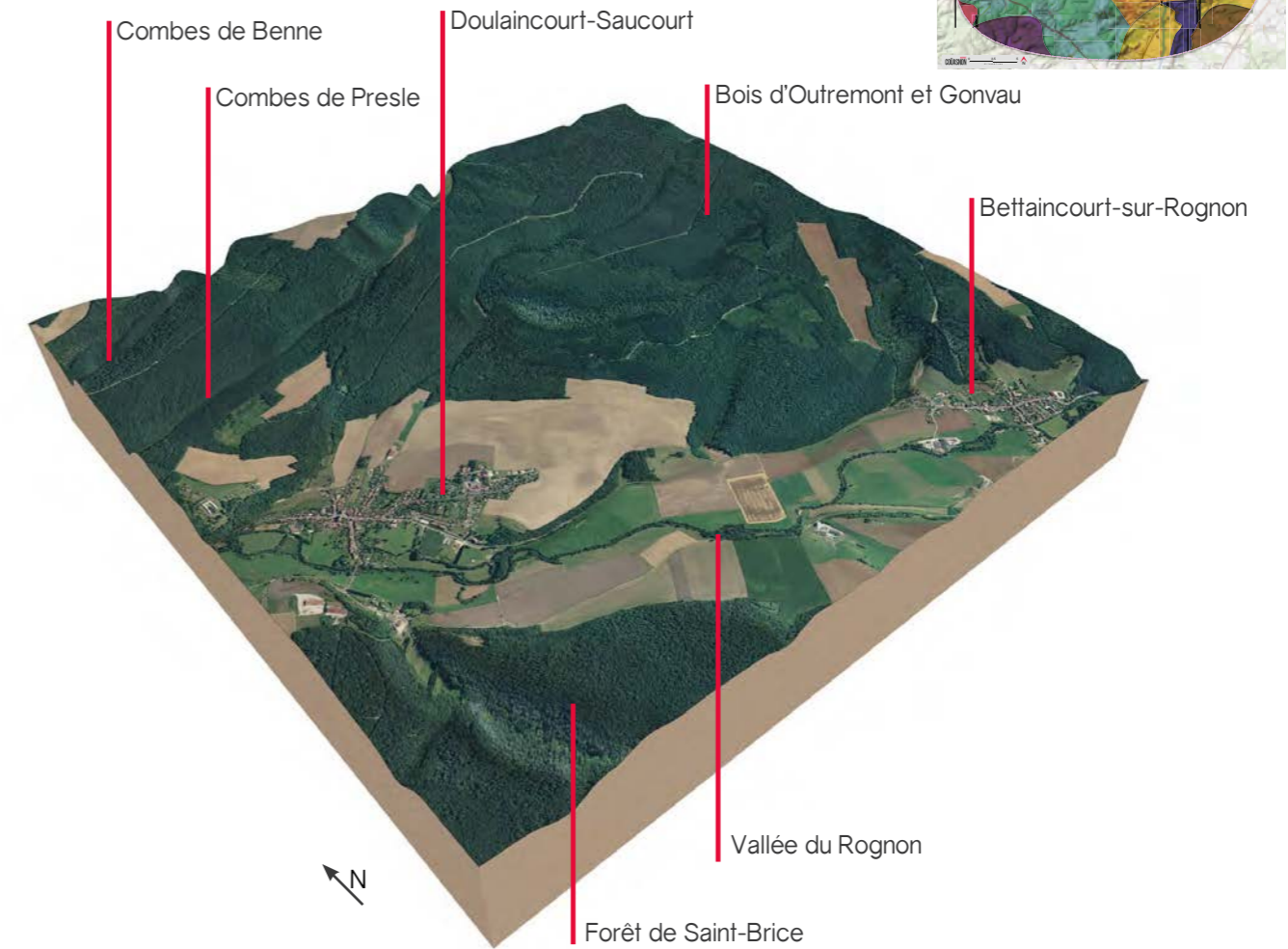


Figure 17 : Bloc diagramme de l'unité paysagère des petites vallées affluentes de la Marne

> VALEUR DE LA SENSIBILITÉ : TRÈS FAIBLE



Photo 15 : Vue en direction de la ZIP depuis la route communale au nord de Saint-Urbain-Maconcourt (© Agence couasnon)



Photo 16 : Vue sur la vallée du Rognon depuis les abords de la RD 67A (© Agence couasnon)

1.3. SYNTHÈSE DE LA SENSIBILITÉ DU CONTEXTE PAYSAGER

L'aire d'étude est sous l'influence principale de la vallée de la Marne et du vallage de la Blaise. Le territoire étudié se caractérise par un plateau présentant de douces ondulations, le point culminant est localisé au cœur du Bois Charrué (401 m).

Le territoire d'étude du projet éolien est marqué par plusieurs unités paysagères : Le plateau de Rochefort à Saudron, les plaines de Latrecey à Prez-sous-Lafauche, les petites vallées affluentes de la Marne.

Les unités paysagères présentent une sensibilité variant de très faible à forte vis-à-vis du site d'étude éolien.

FIGURE 18 : CARTE DE L'ÉTAT DE L'ÉOLIEN

PROJET ÉOLIEN DE
LA CÔTE DES MOULINS

- Zone d'implantation potentielle (ZIP)
- Aire immédiate
- Aire rapprochée
- Aire éloignée
- Éolienne en exploitation
- Éolienne accordée
- Éolienne en instruction

